



## Rôle du membre du groupe Ressource (PSPS) en lien avec le réseau SLUrP

- **Est en lien** avec le/la jeune en formation qui a besoin d’aide
- **S’assure** avec elle/lui qu’une démarche a été entreprise auprès du Centre Social Régional (**CSR**) de sa commune, respectivement de l’unité de logement (l’objectif est de trouver une solution durable de logement pour le/la jeune)
- **Consulte la plateforme** du réseau SLUrP<sup>1</sup> afin de **contacter une famille/personne** d’accueil dans la région du jeune pour le temps provisoire nécessaire (de 1 à 5 jours, jusqu’à 3 semaines maximum si besoin)
- Dès l’accueil validé, **accompagne** le/la jeune chez cette famille/personne pour la première visite afin de faire le lien et de s’assurer que toutes les conditions sont claires entre les deux parties (signature de la charte d’engagement par le/la jeune)
- **Reste référent** pour toute question pendant la durée du séjour en lien avec la situation
- Tout **changement** de situation doit lui être annoncé
- **Indique** sur la plateforme du réseau SLUrP que telle famille/personne a accueilli un-e jeune, en notant les dates de début et de fin de séjour
- N’hésite pas à **demandeur de l’aide** à l’aumônier.ère de réseau

## Questions et renseignements :

Philippe Poulin – 076 430 56 57 – [philippe.poulin@eerv.ch](mailto:philippe.poulin@eerv.ch)

Anouk Troyon – 079 639 99 64 – [anouk.troyon@eerv.ch](mailto:anouk.troyon@eerv.ch)

---

<sup>1</sup> Accès protégé et réservé aux membres GR inscrits